



**De l'obéissance à la révolte ? L'Action diplomatique
d'Alphonse, prince héritier de Denis du Portugal
(1291-1325)**

**From obedience to rebellion? Diplomatic action by Afonso, Crown
Prince of Denis of Portugal (1291-1325)**

Diana Martins¹

Universidade Nova de Lisboa, Faculdade de Ciências Sociais e Humanas
Instituto de Estudos Medievais
1069-061 Lisboa, Portugal

École pratique des hautes études – PSL
Équipe SAPRAT
45-47, rue des écoles
75005 Paris
France

dianawinnifriedmartins@gmail.com
<https://orcid.org/0000-0002-6465-5191>

Data recepção do artigo / Received for publication: 24 de Outubro de 2023

Data aceitação do artigo / Accepted in revised form: 19 de Abril de 2024

DOI : <https://doi.org/10.4000/12ufm>

¹ Travail effectué dans le cadre du projet de thèse financé par la Fundação para a Ciência e Tecnologia (SFRH/BD/143626/2019). Cet article a été réalisé avec le soutien et les conseils indispensables de ma directrice et de mes directeurs de thèse, Maria João Branco, Stéphane Péquignot et Tiago Viúla de Faria, mais également de mes collègues et amis, Afonso Soares de Sousa, João Luís Inglês Fontes, Paulo Catarino Lopes, Pedro Pinto et Tomás de Albuquerque.

RÉSUMÉ

Le soulèvement de l'héritier de la couronne portugaise, Alphonse, contre son père, le roi Denis du Portugal (1279-1325), entre 1317 et 1323, a profondément marqué le regard porté sur les relations existant entre le souverain, et son héritier et successeur. Le présent article s'efforce de contourner les limitations parfois imposées par les différentes sources en adoptant une approche de longue durée, en partant justement de la perspective du prince et en cherchant à comprendre, à l'aide de différents témoignages, la manière dont l'héritier a été engagé dans les actions diplomatiques menées par son père, en tentant ainsi de retracer les diverses phases de cette relation, tout en essayant de repérer les actes ou bien les moments où le prince a eu et a pu agir de manière indépendante, c'est-à-dire en évitant que son action soit conditionnée ou contrôlée par les intérêts de son père.

Mots clés: Portugal; Diplomatie; Alphonse du Portugal, héritier de la couronne portugaise; Denis du Portugal

ABSTRACT

The rebellion of the heir to the Portuguese crown, Afonso, against his father, King Dinis of Portugal (1279-1325), between 1317 and 1323, had a profound influence on the perception we have of the relationship that existed between the sovereign and his heir and successor. The aim of the present essay is to circumvent the occasional limitations imposed by the available sources and adopt a broader approach, taking the Prince's perspective as the starting point whilst seeking to understand, through various testimonies, the manner in which the successor was involved in his father's diplomatic efforts. In so doing, we seek to retrace the different phases of this relationship, while at the same time attempting to highlight instances when the Prince was able to act independently, that is, when his actions were neither conditioned nor regulated by his father's interests.

Keywords: Portugal; Diplomacy of the crown prince; Afonso, crown prince of Portugal; Dinis of Portugal



La diplomatie et l'action diplomatique du roi du Portugal Denis I^{er} (1278-1325) seraient difficiles à comprendre sans tenir compte de son entourage, notamment de certains membres de la famille royale, en particulier son fils aîné, Alphonse (1291-1357). Pour connaître le rôle de ce dernier dans la diplomatie portugaise durant le règne de son père, il convient d'avoir une approche de longue durée. Peut-on parler d'obéissance ou, au contraire, observer une autonomie d'Alphonse par rapport à son père ? La diplomatie du fils aîné était-elle en harmonie avec celle du roi ou, au contraire, revêtait-elle l'allure d'une activité privée et indépendante ? Cette forme de relation était-elle constante, tout au long de la période analysée, ou bien variable, erratique ?

Né en 1291, le prince Alphonse du Portugal était le fils légitime du roi le plus âgé et donc², compte tenu du système successoral en vigueur au Portugal³, l'héritier de la couronne portugaise.

De rares informations disponibles dans les archives portugaises, conjuguées aux lettres originales expédiées par Alphonse ou sur son ordre, conservées aux Archives de la Couronne d'Aragon, ainsi qu'aux documents issus des Archives apostoliques du Vatican, fournissent des données et des indices tout à fait pertinents pour l'étude de l'action diplomatique du prince héritier. Pour mieux appréhender ses démarches, il est également essentiel de tenir compte des riches correspondances échangées par les rois du Portugal, Denis et Isabelle, avec les rois d'Aragon, une correspondance pour une large part préservée, intacte, dans les archives de Barcelone.

² Bien qu'il ne soit pas le fils aîné du roi, puisque le monarque avait déjà des descendants bâtards, Alphonse était l'héritier et le successeur de Denis du Portugal.

³ Il n'existait pas de loi de succession écrite pour la monarchie portugaise au XIV^e siècle. Conformément à la coutume et à la loi salique, la succession portugaise était héréditaire : depuis au moins le règne du roi Alphonse III (*r.* 1248-79), la désignation du premier-né comme héritier du trône était le résultat d'une déclaration, ce qui signifie qu'elle n'était pas nécessairement consignée dans le testament du monarque. La primogéniture royale était cependant déjà exprimée dans certains actes publics, notamment dans des documents de la chancellerie royale et des diplômes officiels. BARROS, Henrique da Gama - *História da administração pública em Portugal nos séculos XII a XV*. 1^{ère} éd., vol. 1. Lisbonne: Imprensa Nacional, 1885, pp. 632-633; GIESEY, Ralph E. - *Le Rôle méconnu de la loi Salique. La succession royale xiv^e - xvi^e siècles*. Paris: Les Belles Lettres, 2006.

Des chroniques ont également traité ou analysé cette période⁴, mais les princes héritiers n'y sont pas les principaux protagonistes. Il n'est fait référence à eux que de manière occasionnelle, pour des moments et des épisodes précis, surtout des périodes d'entente ou de conflit.

L'examen de l'ensemble de cette documentation conduit à distinguer trois phases : la participation indirecte ou passive du prince à la conclusion d'alliances diplomatiques (1291-1300); l'action coordonnée avec celle du roi et l'utilisation de personnes du service royal (1300-1317); la rébellion, l'accusation et le soutien de la reine Isabelle, sa mère (1317-1324), suivi par la reprise du contrôle et une possible collaboration (1324sq).

Participation indirecte ou passive du prince à la conclusion d'alliances diplomatiques (1291-1300)

Les princes et les fils de roi avaient un rôle essentiel dans les politiques dynastiques et diplomatiques. Leurs mariages servaient les stratégies politiques des rois et, selon les objectifs, l'élargissement des horizons d'alliance⁵.

⁴ PINA, Rui de - *Crónica D. Dinis: segundo o códice inédito nº 891 da Biblioteca Pública Municipal do Porto seguida da versão actualizada da Edição Ferreiriana de 1726*. Porto: Livraria Civilização Editora, 1945; *Crónica de Portugal de 1419*. Éd. Adelino de Almeida Calado. Aveiro: Universidade de Aveiro, 1998; *Crónica Geral de Espanha de 1344*. 3^{ème} éd.. vol. 4. Éd. Luís Filipe Lindley Cintra. Lisbonne: Academia Portuguesa da História/Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 2009.

⁵ Terminer les négociations de traités par la célébration d'une alliance matrimoniale, était une pratique courante au Moyen Âge. Le but était de donner plus de force et de stabilité aux accords conclus. Cela a déjà été démontré dans une série d'études publiées telles que : HUGHES, Diane Owen - "From brideprice to dowry in Mediterranean Europe". *Journal of Family History* 3 (1978), pp. 262-296; BROKE, Richard - *The medieval idea of marriage*. Oxford: Oxford University Press, 1989, pp. 119-171; POWER, David - *The Norman frontier in the Twelfth and Early Thirteenth centuries*. Cambridge: Cambridge University Press, 2004, pp. 242-262; BENHAM, Jenny - *Peacemaking in the Middle Ages. Principles and practice*. Manchester, New York: Manchester University Press, 2011; DIGGELMANN, Lindsay - "Marriage, peace, and enmity in the Twelfth century". *Common Knowledge* 22.2 (2016), pp. 237-255; ARIAS GUILLÉN, Fernando - "Family Matters: Marriage Strategy and the Strengthening of Royal Authority in Castile during the Reign of Alfonso XI (1312-1350)". *Viator* 47.1 (2016), pp. 293-311; RODRIGUES, Ana Maria S. A. - "Casamentos régios da Idade Média: um feixe de problemas". In RODRIGUES, Ana Maria S. A.; SILVA, Manuela Santos; FARIA, Ana Leal de (éds.) - *Casamentos da Família Real Portuguesa: Diplomacia e Cerimonial*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2017, pp. 35-56; ARIAS GUILLÉN, Fernando - *The triumph of an accursed lineage. Kingship in Castile from Alfonso X to Alfonso XI (1252-1350)*. Abingdon: Routledge, 2021, pp. 83-86.

Le cas du prince Alphonse est à cet égard caractéristique. Dans ses premières années, il servit au roi de garantie et de sécurité, pour renforcer le traité d'Alcañices⁶. Conclu en 1297, cet important traité politique établi entre le Portugal et la Castille poursuivait de nombreux objectifs, différents pour chacune des parties impliquées. Pour la Castille, confrontée à une crise politique interne – le roi n'avait pas été légitimé par le pape et est encore mineur –, il s'agissait d'un traité de paix et d'alliance favorisant le bien-être du territoire et la capacité à gouverner de Ferdinand IV et de ses tuteurs. En outre, le renforcement de l'alliance se traduisit à la fois par le mariage du roi mineur de Castille avec la princesse Constance du Portugal et par celui de l'héritier du trône portugais⁷, Alphonse, avec une princesse castillane, Béatrice⁸. Grâce à ce traité, les Castillans pouvaient non seulement

⁶ De nombreuses études ont été réalisées sur le Traité d'Alcañices, en particulier lors de la célébration des 700 ans de sa signature en 1997. Voir notamment : MARTÍN MARTÍN, José Luís - "La tierra de las "contienidas" notas sobre la evolución de la raya meridional en la Edad Media". *Norba: Revista de História* 16.1 (1996), pp. 277-293; LADERO QUESADA, Miguel Ángel - "La formación de la frontera de Portugal y el tratado de Alcañices (siglos XII-XIII)". *Boletín de la Real Academia de la Historia* 194.3 (1997), pp. 425-458; *O Tratado de Alcanices e a importância histórica das terras de Riba Côa: Actas do Congresso Histórico Luso-Espanhol*. Lisbonne: Universidade Católica Portuguesa, 1998; *História: Revista da Faculdade de Letras da Universidade do Porto*, 1-2.15: *IV Jornadas Luso-Espanholas de História Medieval. As relações de fronteira no século de Alcañices* (1998); SÁNCHEZ HERRERO, José (éd.) - *El Tratado de Alcañices. Ponencias y comunicaciones de las Jornadas conmemorativas del VII centenario del Tratado de Alcañices (1297-1997)*. Zamora: Fundación Rei Afonso Henriques, 1999; PIZARRO, José Augusto de Sotto Mayor - *D. Dinis*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2005; MEDINA GARCÍA, Eusebio - "Orígenes históricos y ambigüedad de la frontera hispano-lusa (La Raya)". *Revista de estudios extremeños* 62.2 (2006), pp. 713-723; GONZÁLEZ JIMÉNEZ, Manuel - "Castilla y León en el siglo de los tratados: del tratado de Cabrerós al de Alcañices (1206-1297)". In BOLAÑOS DONOSO, Piedad; DOMÍNGUEZ GUZMÁN, Aurora; REYES PEÑA, Mercedes de los (éds.) - *Homenaje al profesor Klaus Wagner: geh hin und lerne*. vol. II. Séville: Universidad de Sevilla, 2007, pp. 635-656; PARDAL, Diana Sousa Costa - *A diplomacia hispânica medieval: tratados de paz e de fronteira entre 1065 e 1312*. Porto: Universidade do Porto, 2020. Master Thesis; MARTINS, Diana - "Unsettled Borders: The Treaty of Alcañices (1297), its Contestation Process in 1312, and its Consequences. A New Perspective". *MEMSA Journal* 4 (2022), pp. 47-66.

⁷ Il était basé sur un autre accord de mariage conclu entre le roi Sanche IV de Castille et Denis du Portugal le 15 septembre 1291. GAIBROIS RIAÑO, Mercedes - *Historia del Reinado de Sancho IV de Castilla*. vol. 3. Madrid: Boletín Oficial del Estado, Real Academia de la Historia, 2019, pp. 234-238, n° 369. Cet accord prévoyait le mariage de l'héritier de la Couronne de Castille, Ferdinand, avec la princesse Constance du Portugal. Curieusement, ce premier accord n'incluait pas le prince héritier Alphonse du Portugal, bien qu'il soit déjà né, au mois de février. Dans cette situation, il peut être considéré comme encore très jeune, ce qui semble peu probable, ou bien le roi du Portugal peut l'avoir préservé en vue d'une autre alliance qu'il devait établir, ou bien encore cela peut être dû au fait que sa future épouse, Béatrice de Castille, n'était pas encore née.

⁸ Dans ce cas, les futurs monarques portugais étaient inclus dans l'interdit ecclésiastique en raison des mariages successifs entre les membres de leurs familles respectives. En effet, la princesse Béatrice était la petite-fille d'Alphonse X le Sage, roi de Castille, tandis que le prince portugais était son arrière-petit-fils, par sa grand-mère paternelle, Béatrice de Guillén, bâtarde d'Alphonse X et mariée à Alphonse III, roi du Portugal. Outre les liens de parenté qui unissaient ce couple, Béatrice était considérée comme illégitime en droit canonique, le mariage de ses parents n'ayant jamais été validé par l'Église. Pour que le mariage de Béatrice et de ses frères pût être célébré, il fallut obtenir les dispenses nécessaires auprès de la Curie romaine. Les licences papales ont été accordées par

garantir la force et la durabilité des accords, mais aussi s'assurer de l'appui des Portugais à la cause du jeune roi et saper le pacte international de Bordalba (21 janvier 1296) récemment établi, promu par le roi d'Aragon⁹. En contrepartie des concessions territoriales faites aux Portugais, le traité offrait des avantages pour le royaume de Castille. Denis, un roi très riche¹⁰, manifestait un vif intérêt pour la célébration des mariages convenus, qui nécessitaient une dispense papale. Il pouvait également aider les Castillans à obtenir la légitimation papale de Ferdinand IV, faisant de lui le successeur légitime sur le trône, ce qui aurait résolu immédiatement le problème de la succession en Castille et contribué au retour de la paix¹¹.

Pour le Portugal, il s'agissait d'un traité frontalier définissant le territoire sur lequel Denis exerçait sa juridiction. En raison de la position géographique du Portugal, situé à l'extrémité de la péninsule Ibérique, entouré par le royaume de Castille et Leon comme par l'océan Atlantique, la délimitation et la cristallisation de la frontière était essentielle pour la croissance interne du royaume, le renforcement de l'autorité royale, la territorialisation du pouvoir politique et administratif, ainsi que pour l'affirmation internationale du roi. De surcroît, étant donné que, quelques années auparavant encore, certains liens de dépendance féodale étaient mis en avant par le puissant voisin¹², cette délimitation était également une démarcation claire par

Boniface VIII, le 16 Septembre 1301 : " Venientibus enim nuper ad presentiam nostram tuis et eorum nuntiis, ac eis et litteris quas portarunt, paterna benignitate receptis, petitas legitimacionum et etiam super matrimoniis contrahendis cum regis Portugaliae natis dispensationum gratias ". *Documentos de Bonifacio VIII (1294-1303) referentes a España*. Éd. Santiago Domínguez Sánchez. León: Universidad de León, 2006, pp. 822-823.

⁹ La Convention de Bordalba (21 janvier 1296) fut un pacte d'alliance conclu entre Jacques II d'Aragon et Alphonse de la Cerda, prétendant au trône de Castille. Elle prévoyait la nomination d'Alphonse de la Cerda en tant que roi de Castille et l'attribution à Jacques II d'Aragon du royaume de Murcie. Dans le cadre de cet engagement, un plan d'aide militaire fut également établi, avec la participation des rois de Grenade, du Portugal et de France-Navarre. FERRER I MALLOL, Maria Teresa - "Notes sobre la conquesta del Regne de Múrcia per Jaume II (1296-1304)". In *Homenatge a la memoria del Prof. Dr. Emilio Saez (1917-1988). Aplec d'estudis dels seus deixebles i col·laboradors*. Barcelone: Institución Milá y Fontanals, 1989, pp. 29-30.

¹⁰ La grande capacité financière de Denis du Portugal a été un facteur déterminant dans l'action diplomatique royale menée au cours de cette période. Il a été sollicité pour plusieurs prêts et on rapporte même qu'il a pu ainsi obtenir d'importants avantages de la part du pape. Voir à ce sujet : MARTINS, Diana - "Diplomatic Practices and Administration in Portugal between 1279 and 1325: The Reign of Dinis, a Cornerstone?". In FARIA, Tiago Viúla de (éd.) - *State-Making and Diplomacy in Europe, 1050-1550*. Coimbra: Imprensa da Universidade de Coimbra, 2023 (en cours d'impression).

¹¹ GONZÁLEZ MÍNGUEZ, César - *Fernando IV de Castilla (1295-1312)*. Gijón: Ediciones Trea, 2017, pp. 96-98.

¹² Plus tard seulement, avec le traité de Badajoz (1267), établi entre Alphonse X de Castille et Alphonse III de Portugal, père de Denis, les Castillans renoncèrent définitivement à tous leurs droits

rapport à l'autorité castillane. Le Portugal s'affirmait ainsi comme un royaume souverain à part entière. De la sorte, le roi Denis devait pouvoir, grâce à ce traité, non seulement assurer un royaume à sa fille, mais aussi garantir le succès de l'accord et la stabilité de son domaine.

D'après les chroniques et la documentation disponible, Alphonse, le fils aîné de Denis, alors âgé de six ans, n'était pas présent avec ses parents à la rencontre d'Alcañices. Il était resté à Trancoso au moment de la négociation du traité¹³. Sa présence ne parut donc pas nécessaire à la décision. Néanmoins, il figure avec la reine dans la liste des personnes pour lesquelles le roi prêta serment¹⁴. La mention de son nom conforte les dispositions prises:

"E eu rey Dom Denis por mim pela raynha Dona Ysabel mha molher e polo infante Dom Alfonso meu filho primeyro e herdeyro e por todos meus sucessores prometo aa boa fe e juro"¹⁵.

De manière somme toute comparable, dans les lettres d'état (*litterae de statu*), où étaient échangées des informations sur les membres des cours, la mention des princes servait également à renforcer les liens entre détenteurs du pouvoir.

Alphonse peut donc, dans cette période de son enfance, être considéré comme un acteur passif ou un élément de négociation utilisé par le roi Denis¹⁶.

sur l'Algarve, et exonérèrent le Portugal de toute obligation féodale envers la Castille ou du paiement de droits féodaux au royaume de Léon. Cependant, le désir d'affirmer le Royaume du Portugal de plein droit et indépendant constitue une des préoccupations dans les démarches diplomatiques royales menées durant le règne de Denis.

¹³ "E com ElRei D. Diniz foi ha Rainha Dona Isabel, sua molher que levou consigo ha Ifante Dona Costança sua filha, e ho Ifante D. Affonso irmaaõ delRei, D. Diniz, e hos Bispos, e senhores que na carta do escaibo particularmete estaõ nomeados, e ho Ifante D. Affonso erdeiro ficou na Villa de Trancozo em Portugal hos quaaes todos juntos asentaram principalmete entre si ". PINA, Rui de - *Crónica D. Dinis: segundo o códice inédito nº 891*, cap. XI, p. 51.

¹⁴ Alphonse n'était pas techniquement signataire de l'accord, car il n'avait que six ans et était par conséquent dépourvu de la capacité légale pour ce faire.

¹⁵ *As gavetas da Torre do Tombo*. vol. 9: *Gaveta 18, maços 7-13*. Éd. António da Silva Rego. Lisbonne: Centro de Estudos Históricos Ultramarinos, 1971, p. 425.

¹⁶ L'exemple le plus clair est celui des conventions de mariage. Mais il peut y en avoir d'autres. Par exemple, Denis lui-même, en tant que prince héritier, a été pris en otage par l'une des clauses établies par le traité de Badajoz, entre Alphonse X, le Sage, de Castille, et Alphonse III du Portugal, en vertu de laquelle le prince était tenu de servir et d'aider militairement le roi de Castille, son grand-père. GONZÁLEZ JIMÉNEZ, Manuel - *Alfonso X el Sabio (1254-1282)*. Palencia: Diputación Provincial de Palencia, 1993, pp. 75-77. Ce même type d'utilisation et de participation passive du successeur de la

Une action coordonnée avec le roi (1300-1317)

"Jnffante don Affonso filho primeyro herdeiro do muy noble Don Denis"

À partir de 1300-1302¹⁷ – Alphonse avait alors une dizaine d'années – commencent à apparaître des documents qui attestent plus clairement de la participation effective du prince et héritier de la couronne comme acteur de la diplomatie portugaise. Dans les lettres expédiées par Alphonse ou sur son ordre à des dirigeants étrangers¹⁸, il se présentait dans sa titulature comme l'héritier et le successeur de la Couronne. En ce sens, le prince servait à la fois à consolider et renforcer des liens diplomatiques existants, comme en témoignent les lettres d'état échangées, mais aussi à soutenir et à appuyer l'action diplomatique du roi. L'héritier était un atout diplomatique mobilisé pour la défense des intérêts royaux.

Couronne se retrouve également dans les actes internes du pouvoir, à savoir les privilèges accordés par le roi à ses sujets et à ses localités, dans lesquels l'héritier de la Couronne est également mentionné en tant que donateur. C'était une manière de renforcer les privilèges et de garantir symboliquement qu'un certain droit et un certain devoir seraient respectés à l'avenir. Cette réalité n'est pas spécifique au Portugal, puisque c'est aussi le cas en Castille, par exemple, ARIAS GUILLÉN, Fernando - *The triumph of an accursed lineage*, pp. 102-104. En outre, il existe d'autres cas dans lesquels l'infant et ses droits apparaissent comme un argument, et dans ce cas également, la personne du prince Alphonse prend de l'importance. C'est le cas de la lettre de protestation de la reine Isabelle du Portugal, écrite à Coimbra, dans laquelle elle s'adresse à son mari pour justifier son opposition à la légitimation des enfants du prince Alphonse, frère de Denis du Portugal. Parmi les différents arguments, Isabelle affirme, en sa qualité de reine, qu'elle veut sauvegarder le royaume et les droits de ses enfants, notamment du successeur de la Couronne.

¹⁷ Selon António Benavides, non seulement le roi Denis, mais aussi son fils aîné assistèrent à la rencontre diplomatique entre la Castille et le Portugal, qui eut lieu à Badajoz en 1300. *Memórias de D. Fernando IV de Castilla*. vol. 1. Éd. António Benavides. Madrid: Imprenta de José Rodríguez Biblioteca Digital de Castilla y León, 1860, p. 56.

¹⁸ Parmi d'autres documents, l'on peut citer ici une lettre de créance et d'état envoyée par le prince Alphonse à son oncle, Jacques II d'Aragon, datée de Coimbra, 3 novembre 1302/1303, dans laquelle il lui donnait des nouvelles de la santé des membres de la cour portugaise et une accréditation en faveur du Comte de Barcelos, João Afonso Teles de Meneses: "Ao muy alto e muy Noble don Jame pela graça de deus Rey d aragon (...) Yo Jnffante don affonso filho primeyro e herdeyro do muy noble Don Denis pela graça de deus Rey de Portugal e do Algarue saude assy como a tyo que amo muy de coraçon e en que muyto fio e pera que tanta suade onrra uyda e boa uentura querea como pera mjm meesmo. Rey Rogamos de uossa saude e de uosso boom estado de dela Reyna uossa molher e de los Jnffantes uossos filhos meus coyrmaõs mj façades senpre saber e agradeceruo lo ey muyto ca o nom poderedes mandar diser a homem a que mays praza que a mjm. Del Rey meu padre e da Reyna mha [mãe] e de mjm uos ffaço ssaber que ssomos com saude loado deus e enuyouolo dezir porque sey que uos prazera. e Rogouos que creades o Conde do que uos diser de minha parte e gradeçeuo lo ey muyto. Dante en Coymbra tres dias de Nouembre o Jnffante o mandou Lourenço steuez da Guarda a ffez". ACA, C., CR, Jaime II, n. 13022 (3 novembre 1302/1303, Coimbra).

Le prince lui-même était-il préparé à assumer de telles tâches ? Comme l'a souligné l'historien Bernardo Vasconcelos e Sousa, nous ne disposons d'aucune information sur le contenu spécifique de l'éducation d'Alphonse. Néanmoins, compte tenu de l'intérêt du roi Denis pour les lettres, l'héritier a probablement été en contact avec la lecture et l'écriture, même s'il n'a peut-être pas maîtrisé pleinement ces savoirs¹⁹. La participation à la diplomatie royale, dans des cérémonies, au gré des correspondances ou dans des actes, faisait partie de son apprentissage du métier de gouvernant, lui garantissant l'expérience nécessaire pour assumer plus tard lui-même le rôle de roi.

Le prince fut en revanche absent de l'arbitrage d'Agreda/Torrellas (août 1304)²⁰, un événement diplomatique de grande importance sous le règne de Denis, au cours duquel le roi du Portugal fut appelé à arbitrer et à servir de médiateur dans deux conflits, le premier entre les rois de Castille et d'Aragon au sujet des droits sur le territoire de Murcie, le second entre le roi de Castille, Ferdinand IV, et son oncle, Alphonse de La Cerda, au sujet du droit de succession au royaume de Castille. Bien qu'absent, le prince héritier apparaît néanmoins, par l'intermédiaire du roi et de la reine du Portugal, comme signataire du traité, en sa qualité de successeur, et certains cadeaux diplomatiques lui furent offerts²¹. Étant donné l'importance de ces

¹⁹ SOUSA, Bernardo Vasconcelos e - *D. Afonso IV*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2005, p. 21.

²⁰ LOPES, Fr. Fernando Félix - "Actividades pacificadoras de Santa Isabel de Portugal, nos dissídios entre Castela e Aragão, de 1300 a 1304". *Itinerarium* 3 (1967), pp. 33-78; COSTA, María-Mercedes - "Los reyes de Portugal en la frontera castellano-aragonesa (1304)". *Medievalia* 2 (1981), pp. 27-50; MASÍÀ I DE ROS, Angels - *Relación castellano aragonesa desde Jaime II a Pedro el Ceremonioso*. vol. 1. Barcelona: Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1994, pp. 113-127; NARBONA VIZCAÍNO, Rafael (éd.) - *La Mediterrània de la Corona d'Aragó (segles XIII-XVI). VII Centenari de la Sentència Arbitral de Torrellas (1304-2004). XVIII Congrès d'Història de la Corona d'Aragó (València, 2004)*. Valence : Universitat de València; Fundació Jaume II el Just, 2005; FERRER I MALLOL, Maria Teresa - *Entre la paz y la guerra: la Corona catalano-aragonesa y Castilla en la Baja Edad Media*. Barcelona: Editorial CSIC; Institución Milá y Fontanals, 2005, pp. 111-127; PÉQUIGNOT, Stéphane - *Au nom du roi: Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*. Madrid: Casa de Velázquez, 2009; PIZARRO, José Augusto de Sotto Mayor, *D. Dinis*, pp. 120-124; NOGUEIRA, Bernardo Sá - "Why was it nearly forgotten? The 1304 Agreda Treaty between Fernando IV of Castile and Jaume II of Aragon". *e-JPH* 10.2 (2012), pp. 1-21; ANDRADE, Maria Filomena - *Isabel de Aragão. Rainha Santa e Mãe Exemplar*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2012, pp. 160-165.

²¹ Selon l'historien José Augusto Pizarro: "Ao infante D. Afonso, Jaime II ofereceu um bordão com três abraçadeiras de prata dourada, decoradas com flores, um punhal com cabo em coral e incrustações de prata, um cinto vermelho e azul, com adornos prateados, uma buzina de caça em marfim com cordão de seda às cores, uma bolsa de seda verde com desenhos de figuras humanas forrada de vermelho e um fecho com pérolas, um mandil para barbear, de linho, com trabalho em fio de ouro e seda negra, verde e vermelha, fechado no decote com três botões de fio de ouro e dois em seda negra, e duas peças de brial de Chipre." PIZARRO, José Augusto de Sotto Mayor, *D. Dinis*, p. 123. Sur les offres diplomatiques faites par le roi d'Aragon lors de cette rencontre aux différents membres de la maison

événements pour l'apprentissage du comportement et du cérémoniel, comme pour la création de liens et l'affirmation de l'héritier par leur présentation et leur présence, une telle absence était-elle circonstancielle ou liée à sa majorité ? À partir de quel moment a-t-il été considéré comme majeur ?

Dans le Portugal médiéval, l'âge de la majorité des princes n'était défini selon aucune règle spécifique, mais il était admis qu'elle était atteinte à partir du quatorzième anniversaire²². La jeunesse d'Alphonse a donc pu justifier son absence, mais l'on manque d'éléments pour trancher sur ce point²³.

Ces différents éléments soulèvent plusieurs questions. Le prince agissait-il alors seulement en coordination directe avec l'action royale ? Quelle était durant cette période sa marge de manœuvre vis-à-vis du roi ? Plusieurs témoignages apportent des éléments de réponse. Une lettre datée de mai 1305, adressée par Alphonse à son oncle, le roi d'Aragon Jacques II, est particulièrement intéressante à cet égard. Elle concerne les châteaux d'Elda et Novelda, revendiqués comme lui revenant de droit par le prince (homonyme) Alphonse, oncle du successeur de la Couronne portugaise et frère du roi du Portugal, des châteaux qui, toutefois, en vertu de l'arbitrage de 1304 à Agreda/Torrellas, étaient entrés en possession du roi de Castille. À la lecture de cette seule lettre de l'héritier Alphonse, celui-ci aurait agi à la demande de son oncle, de façon supposément autonome par rapport au roi :

" Ao muyt alto e muy noble don Jame pela graça de deus Rey d aragon (...) De mjm Jnffante don Affonso filho primeiro herdeiro do muj noble Don Denis pela graça de deus Rey de Portugal e do Algarue saude (...) Rey tio sabede que o Jnffante don Affonso meu tio m enujou diser que El Rej de Castela ficou pera le entregar Elda e Nouelda aqueles seus Castelos e que ficou pera lhj dar por elos

royale portugaise, voir également : PÉQUIGNOT, Stéphane - *Au nom du roi: Pratique diplomatique*, pp. 447-450.

²² BARROS, Henrique da Gama - *História da Administração Pública em Portugal nos séculos XII a XV*. 2^{ème} éd., vol. 3. Lisbonne: Sá da Costa, 1946, p. 313; OLIVEIRA, Ana Rodrigues - *A criança na sociedade medieval portuguesa: modelos e comportamentos*. Lisbonne: Teorema, 2007, p. 29.

²³ Selon Óscar Villarroel González, Alfonso, le futur Alfonso X de Castille, en tant que prince héritier, ne commença à servir directement la diplomatie de son père qu'à partir de l'âge de 22 ans. À l'âge de 16 ans, comme le souligne le médiéviste, il n'était pas encore directement impliqué dans la diplomatie, que ce soit au nom de son père ou à titre personnel. Voir à ce sujet l'article d'Óscar Villarroel González dans ce dossier thématique.

scambho. E ora enuyou mj dizer que o scambho que ficou El Rey de Castela pera lhj dar alo cessas uistas que uos e el fezeeste que nom e con entrega assi como o deuia auer. E tio Rey uos bem sabedes os deuidos que o Jnffante don Affonso comigo ha Porque uos entrego tio Rey que uos queirades que dom Affonso aia scambho per esses Castelos assi como uos sabedes que foj posto. E outrossj nom sofrades que lhj nenguu embargue as Rendas desses logares nem lhj faça hj sen razon ata que os uos aiades assj como os deuedes Auver e gradeçeruo lo ej muyto. (...) Jnffante o mando Steuam da guarda a ffes "²⁴.

Le prince agissait-il ainsi de manière autonome par rapport au roi ? La lecture complète du document et la conservation d'autres lettres également adressées au roi d'Aragon, notamment par le roi du Portugal, en font douter. En réalité, le *primogenitus* Alphonse s'inscrivait dans la continuité des actions diplomatiques du roi. Un jour après son fils, le 15 mai 1305, Denis du Portugal écrivait en effet également à Jacques II pour défendre les droits du prince Alphonse²⁵.

Non seulement les thèmes abordés dans ces lettres étaient analogues, mais le responsable de leur rédaction était le même : Estevão da Guarda. Membre de la *Curia regis*, Estevão da Guarda était un proche de Denis. Il servit comme scribe dans la chambre du roi de 1299 à la fin du règne, et a pu être considéré par certains

²⁴ ACA, C., CR, Jaime II, n. 11420 (14 mai 1305, Beira). Lettre avec marque au dos d'un sceau de cire rond.

²⁵ "Rey Jrmaão uos sabedes como ficou El Rey de Castela por uos entregar Elda e Nouelda aqueles Castelos do Jnfante don affonso meu Jrmaão e ficou El Rey de Castela pera dar scambho por els ao Jnffante don Affonso. E o scambho que ficou El Rey de Castela pera lhj dar ala eesas vistas que uos e el ouestes como y que seia muy desyqual nom a en a entrega assj como a deuia auer Porque uos Rogo Reye que uos queirades auer esses Castelos assy como uos deuedes e pera hum es deuedes auer Ca uos sabedes Rey os deuidos que o Jnffante don Affonso a comigo e outrossj sabedes ben os deuidos que dona violante ha conusco cuios os Castelos san de dereyto E uos ben entendedes como os deuedes a auer que seia a sseruiço de deus e honrra deste mundo. Outrossy uos Rogo que quante das Rendas desses logares que queyrades uos que lhj nom faça hj nenguu sen razon ata que es uos iades assj como os deuedes auer e gradeçer uos ey muyto. Dante en Sanctaren quinze dias de Mayo El Rey o mandou Steuam da guarda a ffes". ACA, C., CR, Jaime II, n. 11527 (15 mai 1305, Santarém).

historiens comme secrétaire privé (*escrivão da puridade*)²⁶ avant la lettre ou comme *scriptor secretorum* du roi Denis²⁷.

Estevão da Guarda n'était pas seul en ce cas. Le plus souvent, les mêmes personnes rédigeaient des documents diplomatiques expédiés au nom du roi et du prince Alphonse. Cela apparaît très nettement pour les documents qui peuvent être datés avec précision et²⁸, plus encore, pour ceux qui traitent de questions diplomatiques spécifiques, au-delà des lettres d'état. L'on recourait à des hommes d'expérience, en qui le roi avait confiance :

Tableau 1 : Officiers chargés de la rédaction de la correspondance diplomatique du prince Alphonse (1301-1317)				
Nom	Période au service de la production de la documentation diplomatique du roi	Date de la ou des lettres diplomatiques du <i>Primogenitus</i>	Affaire	Références
Lourenço Esteves da Guarda	1303-1312	1303	Lettre d'état et de créance d'un ambassadeur du roi	ACA, C., CR, Jaime II, n. 13022
Estevão da Guarda (<i>scriptor secretorum</i>)	1300-1322	1305	Lettre d'état, concernant aussi les biens d'Elda et de Novelda	ACA, C., CR, Jaime II, n. 11420

²⁶ MORATO, Francisco Manoel Trigoso de Aragão - "Memoria sobre os escrivões da puridade dos reis de Portugal e do que a este officio pertence". *Memórias da Academia Real das Sciencias de Lisboa* 12.1 (1837), pp.155-159; HOMEM, Armando Luís Carvalho - *O desembargo régio (1320-1433)*. Porto: Instituto Nacional de Investigação Científica, Centro de História da Universidade do Porto, 1990, pp. 111-112.

²⁷ MORATO, Francisco Manoel Trigoso de Aragão - "Memoria sobre os escrivões da puridade", p. 158; HOMEM, Armando Luís Carvalho - "Um Aragonês na Corte Portuguesa: Estêvão da Guarda". In *Portugal nos Fins da Idade Média. Estado, Instituições, Sociedade Política*. Lisbonne: Livros Horizonte, 1990, pp. 57-92; HOMEM, Armando Luís Carvalho - *O desembargo régio*, pp. 296-297; MARTINS, Miguel Gomes - "Da Esperança a S. Vicente de Fora: Um percurso em torno de Estêvão da Guarda". *Cadernos do Arquivo Municipal (1ª série)* 3 (1999), pp. 10-60; NETO, Cláudio - "Pois cata per u m'espeite" (B 1314;V 919): The Order of Alcântara and the Luso-Castilian war of 1336-1338". In FERNANDES, Isabel Cristina Ferreira (éd.) - *Entre Deus e o Rei: O mundo das Ordens Militares*. vol. 1. Palmela: Município de Palmela; GEsOS, 2018, pp. 458-459; MARTINS, Diana - "Diplomatic Practices and Administration".

²⁸ De nombreuses lettres produites sur ordre ou au nom du prince ne sont pas datées. Cette situation n'est pas propre à la documentation ordonnée par Alphonse. Elle concerne de nombreux documents de la pratique diplomatique portugaise de cette période. MARTINS, Diana - "Diplomatic Practices and Administration". Il en allait de même dans d'autres chancelleries royales européennes de l'époque. Pour le cas anglais, voir CHAPLAIS, Pierre - *English diplomatic practice in the Middle Ages*. Londres: Hambledon and London, 2003, pp. 147-148.

Tableau 1 : Officiers chargés de la rédaction de la correspondance diplomatique du prince Alphonse (1301-1317)				
Nom	Période au service de la production de la documentation diplomatique du roi	Date de la ou des lettres diplomatiques du <i>Primogenitus</i>	Affaire	Références
Afonso Raimundo	1305-1306	1311-1312	Lettre pour donner compte de l'intercession du prince auprès du roi du Portugal en faveur du roi d'Aragon; Lettre de connaissance	ACA, C., CR, Jaime II, n. 13442; ACA, C., CR, Jaime II, n. 03249
Estevão Peres	pas d'information	1312	Lettre de créance d'un ambassadeur du roi au pape, l'archevêque de Braga	ACA, C., CR, Jaime II, n. 12448
João Domingues	1312-1322	1312	Serment de l'héritier de respecter les dispositions concernant les châteaux donnés en otage dans l'arbitrage du roi d'Aragon.	ACA, C., CR, Jaime II, n. 11861

Au moins pour la production de ces documents, l'autonomie du prince était donc relative, et il semble que le roi ait exercé un contrôle sur les instruments produits par l'intermédiaire de ses propres officiers²⁹. D'une certaine manière, cela lui permettait de préserver ses intérêts. L'une des lettres produites durant cette période témoigne ainsi d'une action coordonnée entre le roi et son successeur. En réponse à une lettre de Jacques II d'Aragon, datée de 1311 et concernant l'attribution par le souverain pontife au fils du roi d'Aragon, Jean, de bénéfices ecclésiastiques au Portugal, en Aragon et en Castille, le prince héritier du Portugal assurait que ces bénéfices, dès qu'ils seraient disponibles, seraient garantis au prince : "*Prazeria muyto al Rey meu padre e a mjm e fariamos hy aquilo que devyamos*

²⁹ Ce besoin de contrôler la documentation diplomatique adressée aux princes et produite par eux n'était pas exclusifs du Portugal, comme le montrent d'autres articles de ce dossier thématique.

pera se cumprir"³⁰. En d'autres termes, Alphonse s'engageait non seulement en son nom propre, mais aussi au nom de son père, le roi du Portugal.

Malgré le contrôle que tentait d'exercer le roi sur son action diplomatique, le prince héritier devenait sur la scène politique portugaise un acteur important. Il tissait des réseaux de confiance, de loyauté et d'amitié. Bénéficiant d'une certaine autonomie, il intercédait en faveur de potentiels alliés et interlocuteurs auprès du souverain³¹.

L'examen des seings et des sceaux utilisés par le roi et son fils pour fermer, valider et authentifier les lettres diplomatiques s'avère également utile dans cette approche comparatiste³². Il existe en effet de nettes différences entre le sceau du roi Denis (fig. 1) et celui de son héritier, le prince Alphonse (fig. 2). Même si sa correspondance est conditionnée par les interférences des officiers de confiance de son père, l'autorité du prince, même symbolique, se manifestait donc par l'utilisation d'un sceau personnel qui l'identifiait et le différenciait du roi.

³⁰ ACA, C., CR, Jaime II, n. 13442 (21 décembre 1311, Santarém).

³¹ Dans une lettre au roi d'Aragon, Alphonse certifiait ainsi qu'il resterait toujours à sa disposition et qu'il avait intercédé à la demande de Jacques II auprès de Denis du Portugal sur la question de l'arbitrage de 1312 : "en razon daquelle ffeyto sobre que enuyastes al Rey meu padre que me Roguades que eu que o galasse com el en guisa que lhj prouguesse diso poer en vossa maão por vijr per vos este feito de bem e assossego como deuya. Rey sabede que eu que o faley com el Rey meu padre en aquela guisa que me enuyastes Rogar". ACA, C., CR, Jaime II, n. 03249 (2 mai 1312, Coimbra). Sur l'arbitrage diplomatique entre les rois de Portugal et de Castille, qui obtenu en 1312 grâce à la médiation de Jacques II d'Aragon: MARTINS, Diana - "Unsettled Borders: The Treaty of Alcañices", pp. 47-66.

³² GOMES, Saul António - *Introdução à Sigilografia Portuguesa. Guia de Estudo*. Coimbra: Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra, 2008, p. 45.

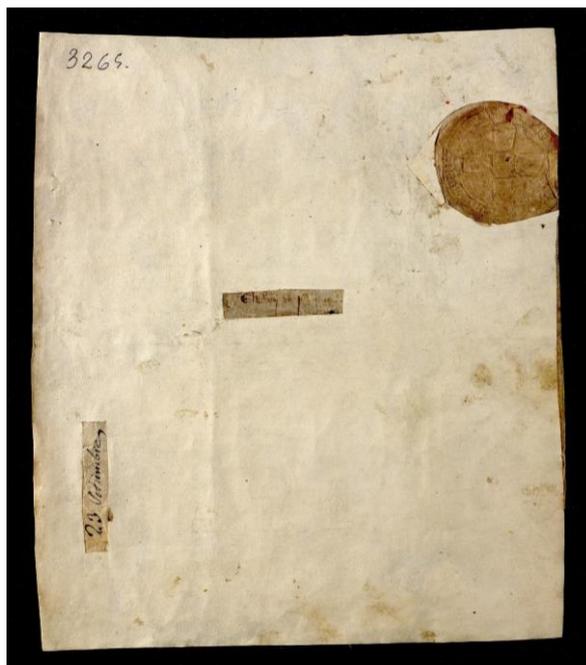


Fig. 1. Verso de la lettre close de Denis du Portugal avec son sceau de clôture. Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, Cancilleria, Cartas Reales, Jaime II, n°3265v.



Fig. 2. Verso de la lettre close d'Alphonse, prince héritier du Portugal avec son sceau de clôture. Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, Cancilleria, Cartas Reales, Jaime II, n°3249v.

Cependant, l'action diplomatique du prince héritier ne put jamais être complètement détachée de tout lien avec le roi. En réalité, c'était son lien de parenté qui lui conférait l'autorité pour agir diplomatiquement et lui permettait d'établir des

contacts avec d'autres interlocuteurs. La titulature employée dans ses lettres et actes en témoigne.

Tableau 2 : Titulature employée par le prince héritier (1301-1317)				
Désignation	Date	Destinataire	Sujet	Références
Jnfante don affonso filho primeyro e herdeyro do muj noble don Denis pela graça Rey de Portugal e do Algarue	1303	Jacques II, roi d'Aragon	Lettre d'état et de créance d'un ambassadeur du roi.	ACA, C., CR, Jaime II, n. 13022.
Infante don Affonso filho primejro herdeiro do muj Noble don Denis por essa meesma graça Rey de Portugal e do Algarue	1305	Jacques II, roi d'Aragon	Droits de propriété de son oncle Alphonse, suite à l'arbitrage d'Agreda/Torrellas (1304). Lettre d'état.	ACA, C., CR, Jaime II, n. 11420.
Jnfante don affonso vosso sobrinho filho primeiro herdeyro do muy noble Don Denis pela graça de deus Rey de Portugal e do Algarve	1311	Jacques II, roi d'Aragon	Arrivée d'ambassadeurs aragonais à propos des bénéfices épiscopaux obtenus par Juan de Aragón, fils du roi d'Aragon, à la curie pontificale. Engagement d'assurer au prince aragonais des dignités ecclésiastiques au Portugal.	ACA, C., CR, Jaime II, n. 13442.
Jnfante Dom Affonso filho primeyro herdeyro do muy noble Don Denis pela graça de deus Rey de Portugal e do Algarue	1312	Toutes les personnes qui voient la lettre	Serment de sauvegarde des châteaux en otage lors de l'arbitrage pour résoudre la contestation du Traité d'Alcañices (1312).	ACA, C. Pergaminos de Jaime II, carp. 178, n. 2935.

Tableau 2 : Titulature employée par le prince héritier (1301-1317)

Désignation	Date	Destinataire	Sujet	Références
Jnfante don Affonso filho primeiro herdeyro do muy noble Don Denjs pela graça de deos Rey de Portugal e do Algarue	1312	Jacques II, roi d'Aragon	Confirmation de l'arrivée de la charte et de son interception au nom de Jacques II d'Aragon, auprès du roi du Portugal; lettre de créance en faveur d'un ambassadeur du roi du Portugal envoyé à la curie pontificale.	ACA, C., CR, Jaime II, n. 3249; ACA, C., CR, Jaime II, n. 12448.

Tableau 2: Titulature employée par le prince héritier (1301-1317)

Tableau 3: Désignation du *primogenitus* du Portugal dans les documents qui lui sont envoyés (1301-1317)

Désignation	Date	Expéditeur	Sujet	Références
al muy noble e muy honrado infant don Alfonso, filo del muy alto rey de Portugal	1300	Jacques II, roi d'Aragon	Lettre de créance et d'état.	ACA, C., reg. 334, fol. 5v.
al muy noble e muy honrado infant don Alfonso, fillo del muy noble e muy honrado don dionjs Rey de Portugal, buen sobrino nostro	1302	Jacques II, roi d'Aragon	Lettre d'état.	ACA, C., reg. 334, fol. 51v.
al muy noble e honrado Jnfant don alfonso fyo del muy alto Rey de portogal caro sobrino nostro	1303	Jacques II, roi d'Aragon	Lettre de créance et d'état.	ACA, C., reg. 334, fol. 105v.
al muyt noble e muyt honrrado el Jnfant don Alfonso fillo heredero del Rey de portogal caro sobrino nuestro	1303	Jacques II, roi d'Aragon	Lettre de créance et remerciement pour le soutien du <i>primogenitus</i> à la reine de Portugal.	ACA, C., reg. 334, fol. 121r.

Tableau 3: Désignation du <i>primogenitus</i> du Portugal dans les documents qui lui sont envoyés (1301-1317)				
Désignation	Date	Expéditeur	Sujet	Références
al muy noble e muy honrado Infante don Alfonso fillo primero e heredero del muy noble Rey de Portugal	1308-1309	Jacques II, roi d'Aragon	Lettre de confirmation de réception d'une lettre de créance du prince héritier ; lettre d'état.	ACA, C., reg. 140, fol. 151r; ACA, C., reg. 238, fol. 74v.
al muy noble e muy honrado infante don Alfonso fijo primero heredero del muy noble Rey de Portugal, muy caro sobrino nuestro	1313-1314	Jacques II, roi d'Aragon	Lettre de créance et d'état; Lettre de créance, question de la princesse Eleonore.	ACA, C., reg. 337, fol. 193.
Alphonso primogenito regis Portugalie	1316	Pape Jean XXII	Collecte des dîmes dans le royaume du Portugal.	AAV, Reg. Vat. 63, ep. 411 cur.

Tableau 3: Désignation du primogenitus du Portugal dans les documents diplomatiques qui lui sont envoyés (1301-1317)

Note : il n'est pas tenu compte ici des copies dans les registres de chancellerie, notamment aragonais, où la titulature présente dans le document n'est pas développée.

La titulature utilisée par le prince, pour laquelle nous ne disposons d'informations concrètes qu'à partir de 1303, est restée relativement stable (**Tableau 2**). Alphonse se présentait comme le premier fils légitime du roi du Portugal, et donc l'héritier de la Couronne. En revanche, la manière dont il est désigné dans les lettres qui lui sont adressées a évolué (**Tableau 3**). Ce fut seulement à partir de 1303, une fois atteint l'âge de 14 ans, que l'infant commença à être désigné comme le prince héritier du roi du Portugal. Jusqu'alors, il n'était mentionné que comme le fils du roi. Seconde évolution remarquable : d'après les informations disponibles, à partir de 1308, Alphonse fut désigné non seulement comme héritier, mais aussi, à l'instar de la

titulature employée pour se présenter, comme premier fils légitime et héritier du roi.

Au moins jusqu'en 1317, il existait une forme de collaboration entre le prince et le roi afin de garantir les intérêts diplomatiques royaux. Le prince servait la stratégie du roi et le faisait en tant que successeur et héritier. Cela transparaît de manière évidente dans le serment prêté en 1312³³ par le prince Alphonse, au moment de l'arbitrage aragonais du conflit entre la Castille et le Portugal, résultant de la dispute sur l'interprétation du traité d'Alcañices.

"Eu Jnfante Dom Affonso filho primeyro herdeyro do muy noble Don Denis pela graça de deus Rey de Portugal e do Algarue faço saber que como o dicto meu padre desse os Castelos de Sortelha de Castel mendo e de Segura em arrefans ao muy noble Dom Jayme pela graça de deus Rey d Aragon. (...) per mandado de dito meu padre (...) O Jnfante o mandou Joham Dominguez "³⁴.

Par ce serment, le prince Alphonse, en tant qu'héritier et successeur de la Couronne, garantissait que les châteaux portugais étaient retenus en otage par le roi d'Aragon jusqu'à ce que le différend qui les opposait fût résolu. Il s'agissait d'un engagement de la maison royale à respecter ce qui avait été convenu, une garantie indépendante du détenteur du pouvoir qui, en associant le roi et l'héritier à l'engagement, donnait une plus grande solidité à ce qui avait été convenu et permettait un accord durable. Ceci démontre l'effort réalisé pour assurer l'action diplomatique de l'héritier et sa participation au service du roi, mais aussi pour le placer dans la continuité et au service de la maison royale.

Rébellion, accusation et soutien de la reine Isabelle (1317-1324)

"Rey ssabede que alguuns sse trabalharom aca de ffazer contra mjm e contra ho meu estado Cousas Maas desaguisadas. E eu tiuo por bien de uo lo enujar dizer

³³ MARTINS, Diana - "Unsettled Borders: The Treaty of Alcañices", pp. 47-66.

³⁴ ACA, C., Pergaminos, Jaime II, carp. 178, n. 2935 (22 avril 1312, Leiria).

porque ssey que uos pesara en E o portador desta carta uos mostrara este ffeyto em Como passou"³⁵.

Cependant, cette coopération diplomatique entre le roi et l'héritier subit un revers à partir de 1317, lorsque le prince, à l'âge de 26 ans³⁶, se rebella. La tension entre le père et le fils perdura ensuite jusqu'aux dernières années du règne de Denis³⁷.

Comme l'a souligné Björn Weiler, la rébellion des princes héritiers contre leur père était un phénomène relativement courant dans l'Europe médiévale³⁸. Dans le cas du prince Alphonse, les éventuels documents dans lesquels le prince aurait pu consigner les arguments et les accusations justifiant sa rébellion ne sont pas

³⁵ ACA, C., CR, Jaime II, n. 11861 (24 juin 1318, Coimbra).

³⁶ L'âge du prince, qui attendait depuis longtemps d'accéder au pouvoir, aurait-il également contribué à l'escalade du conflit avec son père ? Bien que cela soit possible, nous ne pouvons pas l'affirmer avec certitude.

³⁷ LOPES, Fr. Fernando Félix - "Santa Isabel de Portugal. A larga contenda entre el-rei D. Dinis e seu filho D. Afonso". *Itinerarium* 4.1 (1953), pp. 34-41; LOPES, Fr. Fernando Félix - "Santa Isabel na contenda entre D. Dinis e o filho 1321-1322". *Lusitania Sacra* 8 (1967), 57-80; OLIVEIRA, António Resende de; MONTEIRO, João Gouveia; ANTUNES, José - "Conflitos Políticos no Reino de Portugal entre a Reconquista e a Expansão. Estado da Questão". *Revista de História das Ideias* 6 (1984), pp. 25-160; MATTOSO, José - "A Guerra Civil de 1319-1324". *Portugal Medieval: novas interpretações*. Lisbonne: Imprensa Nacional / Casa da Moeda, 1984, pp. 293-308; PIZARRO, José Augusto de Sotto Mayor - *D. Dinis*, pp. 176-183, 189-200; ANDRADE, Maria Filomena - *Isabel de Aragão. Rainha Santa*, pp. 171-183; VAIRO, Giulia Rossi - "Isabelle d'Aragon, reine du Portugal, «constructrice de la paix» durant la guerre civile (1317-1322)? Étude critique des sources portugaises et des Regesta Vaticana". In SOT, Michel (éd.) - *Médiation, paix et guerre au Moyen Âge. Actes du 136e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, «Faire la guerre, faire la paix» (Perpignan, 2011)*. Paris: Editions du CTHS, 2012, pp. 97-107; MARTINS, Diana - "One Portuguese Rebel Heir: Arguments, Reasoning and Diplomatic Logics (1317-1324)". In JOBSON, Adrian; KERSEY, Harriet; MCKELVIE, Gordon (éds.) - *Rebellion in Medieval Europe*. Suffolk: Boydell and Brewer, 2024 (en cours d'impression).

³⁸ Parmi les exemples de princes héritiers que s'opposant ouvertement à leur père (rois et empereurs), on peut citer, dans le Saint-Empire romain germanique, la rébellion du prince Liudolf contre son père, l'empereur Otto Ier (Xe siècle), et celle du prince Henri contre l'empereur Frédéric II (1232-35) ; en Angleterre, la rébellion de Roberth Curthose, fils aîné, contre le roi Guillaume le Conquérant (1077-79) ou du fils aîné, Henri (dit le Jeune Roi), contre Henri II (1173-83) ; pour la Castille, le prince Sanche contre Alphonse X de Castille (1282-84) ; et au Portugal, le fils aîné Alphonse (futur Alphonse IV) contre son père Denis (1317-24), qui fait l'objet de cet article, ou le fils aîné Pierre contre Alphonse IV (1355-56). Cette diversité, ainsi que les similitudes et les différences entre certains cas, ont déjà été examinées dans plusieurs études comparatives : KRÜGER, Karl Heinrich - "Herrschaftsnachfolge als Vater-Sohn-Konflikt". *Frühmittelalterliche Studien* 12 (1978), pp. 422-432; WEILER, Björn - "Kings and Sons: Princely Rebellions and the Structures of Revolt in Western Europe, c.1170-c.1280". *Historical Research* 82.215 (2009), pp. 17-40; HARTMANN, Florian - "Thronfolgen im Mittelalter zwischen Erbe und Wahl, zwischen Legitimität und Usurpation, zwischen Kontingenz und (konstruierter) Kontinuität". In BECHER, Matthias (éd.) - *Vorträge und Forschungen : Die mittelalterliche Thronfolge im europäischen Vergleich*. Ostfildern: Jan Thorbecke Verlag der Schwabenverlag AG, 2017, pp. 449-467.

conservés. L'examen de son activité diplomatique permet néanmoins de pallier ce déficit³⁹.

Pour écarter son demi-frère et s'assurer de la tutelle de la justice du royaume, le prince utilisa des documents falsifiés afin d'obtenir des soutiens internes, mais aussi externes. La correspondance échangée avec l'Aragon laisse apparaître la stratégie utilisée par l'héritier rebelle. Alphonse tenta tout d'abord de gagner le soutien et la sympathie du roi d'Aragon en accusant son père de ne pas rendre une justice équitable, même dans les cas pour lesquels il disposait de preuves écrites. Pour étayer cette affirmation, l'ambassadeur du prince présenterait des copies de (faux) documents à la cour aragonaise. Cela lui permettrait de démontrer qu'il était lésé en raison de la prédilection de son père pour un autre fils. En réaction à ces allégations, le roi d'Aragon, qui n'avait pas encore reçu les copies des documents attestant le déroulement de l'enquête et la mise en oeuvre de la justice, réprimanda le roi du Portugal et l'exhorta à exécuter et à garantir l'application de la justice, quels que fussent les coupables. Il semblait agir conformément aux faits rapportés, n'ayant que peu ou pas de connaissance réelle de ce qui se déroulait sur la scène portugaise. Le moment choisi pour la réponse et le fait que le roi du Portugal ait envoyé un ambassadeur muni de sa propre défense quelques jours plus tard, suggèrent que le prince Alphonse essayait d'obtenir le soutien le plus large possible avant que le souverain portugais ne livrât sa version des faits. Fut-ce aussi une raison pour laquelle le prince incita Jacques II à utiliser son réseau pour informer le pape des événements et des actions du roi ? Nous ne sommes pas en mesure de le déterminer. En tout cas, comme le roi, le prince a utilisé des documents pour prouver ses allégations. Même si, en l'occurrence, il n'a pas été possible de localiser ces pièces, il paraît logique qu'elles aient effectivement été présentées au roi d'Aragon.

L'action de l'héritier ne peut néanmoins être analysée sans prendre en compte la reine. Contrairement à ce qui a longtemps été soutenu en raison de son aura de sainteté, la reine a eu un rôle pertinent dans ce conflit, allant bien au-delà de sa

³⁹ Cette question est développée dans un chapitre en cours de publication: MARTINS, Diana - "One Portuguese Rebel Heir: Arguments".

fonction supposée de médiatrice, en contribuant elle-même à favoriser la discorde⁴⁰. Ayant une relation difficile avec son mari⁴¹, comme le suggère la documentation, la reine a souvent agi à titre personnel et individuel, en opposition claire avec les stratégies du roi ou même contre les intérêts du Portugal. L'éloignement de la reine par rapport au roi et les mauvaises relations qu'ils entretenaient pourraient-ils justifier une telle attitude ? Bien que nous ne puissions donner une réponse concrète à cette question, elle encouragea et soutint en tout cas la rencontre diplomatique du prince Alphonse avec la reine de Castille, à Fuente Guinaldo en 1319, alors que le roi du Portugal et certains membres de la noblesse castillane s'y opposaient⁴². Par ailleurs, tout au long du conflit, elle favorisa le soutien à la cause du prince contre celle du roi, soit en apportant une aide financière, soit en hébergeant le prince et ses partisans dans ses domaines, soit en lui transmettant des informations sur la circulation de la cour et des hôtes royaux, soit encore en partageant avec son fils les mêmes ambassadeurs et messagers⁴³ (distincts de ceux du roi), afin que les messages et les arguments de son fils soient transmis et entendus. Après l'exil auquel elle fut contrainte par Denis en raison de son aide à l'héritier, Isabelle envoya ses ambassadeurs au pape, très probablement pour l'informer de la situation du royaume, en particulier de son propre cas, ainsi que pour se plaindre des

⁴⁰ Bien qu'elle ait connu des évolutions, la perception de l'action de la reine dans ce conflit a été profondément conditionnée par l'hagiographie qui lui a été consacrée, *Vida e milagres de dona Isabel, Rainha de Portugal: texto do século XIV restituído à sua presumível forma primitiva e acompanhado de notas explicativas*. Éd. José Joaquim Nunes. Coimbra : Imprensa da Universidade, 1921, et qui a servi de source à diverses chroniques, notamment la *Crónica de D. Dinis* écrite par Rui de Pina, et la *Crónica de 1419*.

⁴¹ Des études plus récentes ont présenté une image moins idyllique de la " Sainte reine de Portugal " : DIAS, Nuno Pizarro - "Dinis e Isabel : uma difícil relação conjugal e política". *Revista Portuguesa de História* 31.2 (1996), pp. 129-165 ; Giulia Rossi Vairo suggère même que le rôle de la reine pourrait avoir été la raison pour laquelle ce couple royal n'a pas été enterré au même endroit. VAIRO, Giulia Rossi - "Isabelle d'Aragon, reine du Portugal, p. 104 ; COELHO, Maria Helena da Cruz - "Esboço sobre a vida e obra da Rainha Santa Isabel". *Monumentos: Revista Semestral de Edifícios e Monumentos* 18 (2003), pp. 25-33 ; PIZARRO, José Augusto de Sotto Mayor, *D. Dinis*, pp. 189-194, 230-235 ; ANDRADE, Maria Filomena - *Isabel de Aragão. Rainha Santa*, pp. 166-183.

⁴² Dans une lettre adressée à son frère Jacques II d'Aragon, elle aurait demandé au roi d'intercéder auprès du prince Pierre de Castille pour que l'héritier de la couronne portugaise rencontre la reine de Castille, María de Molina. ACA, C., reg. 245, fol. 97v (22 février 1319, Barcelone). Pour plus de détails sur son implication dans cet épisode : MARTINS, Diana - "One Portuguese Rebel Heir: Arguments".

⁴³ En 1321, Nadal Lopes puis Estevão Eanes furent envoyés comme ambassadeurs et messagers du prince Alphonse et de la reine du Portugal en Aragon, pour traiter, bien que d'un autre sujet, de la question de la querelle d'héritage avec le roi Denis. ACA, C., reg. 246, fols 272r-272v (12 septembre 1321, Torroella de Montgrí).

agissements de son mari. Cela incita le pape à envoyer des bulles et son légat apostolique pour rétablir la paix et la concorde dans le royaume.

Tout en bénéficiant de l'appui de la reine, sa mère, le prince Alphonse adopta une approche diplomatique personnalisée et ciblée. Les lettres de demande de soutien que le prince envoyait au prince héritier et au roi d'Aragon en fournissent un bon exemple. D'après les réponses à l'un de ses messages, dont les brouillons et les copies ont survécu⁴⁴, il apparaît que les lettres du prince portugais, bien que similaires dans sa première partie dans laquelle le rebelle défend sa position et argumente pour sa défense, présentait de substantielles différences de contenu.

Dans la lettre adressée au roi d'Aragon, il sollicitait spécifiquement de son oncle un appui diplomatique, pour contenir les supposées avancées militaires de la Couronne de Castille et faire connaître son point de vue et ses arguments aux membres de la curie pontificale. Par la même occasion, avec la lettre de demande d'aide qu'il adresse à l'héritier d'Aragon, procureur général de ce royaume et alors chargé de préparer l'expédition militaire pour conquérir la Sardaigne, il cherchait à susciter l'empathie de son homonyme en lui demandant expressément de l'aide militaire pour faire face à d'éventuels assauts castillans, lancés pour aider le roi Denis du Portugal. En vertu de son statut, l'infant aragonais devait compatir à la situation du prince portugais. Alphonse formulait des demandes spécifiques à chacun, probablement afin de s'assurer le plus grand soutien possible à sa cause.

Sa tentative s'avéra infructueuse, puisque la lettre de réponse fut finalement révisée et mûrement réfléchi par le roi d'Aragon, afin d'éviter d'aggraver le conflit et de contrarier Alphonse.

Autre fait important : tout au long du conflit, le prince héritier portugais demanda à de nombreuses reprises au roi d'Aragon d'user de ses vastes réseaux de contacts pour transmettre au pape⁴⁵ sa version des événements. La raison de cette insistance

⁴⁴ ACA, C., reg. 247, fols 32bis-33 (17 mars 1322, Tortosa); fol. 44. (29 mars 1322, Tortosa).

⁴⁵ " A lo al que nos rogavades que enviássemos al Papa e a los cardenales nuestros amigos dezir e recontar esto fecho de esta discordia, vos respondemos que lo faremos muy de grado e luego con huenos mandaderos e honrados ". LOPES, Fernando Félix - "Santa Isabel na contenda", pp. 69-70.

n'est pas explicitée dans la documentation, mais elle a pu avoir pour but de faire réagir le pape, soit pour l'impliquer comme médiateur dans le conflit, soit pour l'inciter à déposer et à destituer le roi, ce que le pontife avait légalement la faculté de faire. Ou bien s'agissait-il seulement d'obtenir le soutien du pape contre son père? Les informations dont nous disposons ne permettent pas d'apporter une réponse concrète.

Il y eut donc une troisième phase de relation, marquée par des conflits et pendant laquelle, nécessairement, l'action diplomatique du prince prit un caractère plus indépendant⁴⁶. Cependant, la titulature qu'il utilisait et la manière dont les interlocuteurs extérieurs s'adressaient à lui⁴⁷ ne semblent pas avoir changé par rapport à la période précédente, le prince continuant à communiquer en sa qualité de prince héritier de la couronne portugaise : " Iffante Dom Affonso filho primeyro herdeyro do muy noble Dom Denis"⁴⁸.

La vision d'une relation exclusivement conflictuelle entre le roi et son fils durant cette période suscite donc le doute. N'est-elle pas aussi conditionnée par la lecture des événements dans les chroniques, par l'état des sources documentaires conservées ? Peut-on garantir qu'il n'y eut alors que des conflits, sans coopération ? À l'heure actuelle, et avec les données disponibles, il faut reconnaître que la réponse n'est pas tout à fait claire.

L'action diplomatique de l'héritier de la couronne portugaise après le conflit et durant les dernières années du règne de Denis est assez mal documentée. Une lettre du roi d'Aragon à l'un de ses officiers, datée de novembre 1324⁴⁹, précise qu'Alphonse avait envoyé un ambassadeur en Aragon pour régler un conflit avec certains marchands castillans. Il a donc entrepris une action diplomatique.

⁴⁶ Nous disposons de très peu de documents diplomatiques produits durant cette période directement sur l'ordre du prince Alphonse. Deux personnes chargées de produire ses lettres, João Afonso (1320) et Vicente Eanes (1321), ont pu être identifiées.

⁴⁷ Voir par exemple l'adresse employée pour le désigner dans une lettre du prince héritier d'Aragon : " Infante don alfonso primogenito del muy alto don Dionis por la graça de dios rey de Portugal e del algarbe ". ACA, C., reg. 247, fol. 44 (29 mars 1322, Tortosa).

⁴⁸ ACA, C., CR, Jaime II, n. 13026 (4 décembre 1321, Coimbra).

⁴⁹ ACA, C., reg. 184, fol. 177v (8 novembre 1324, Lérida).

Néanmoins, l'information ne permet pas de clarifier s'il agissait au service du roi pour résoudre ce problème, ou s'il assumait déjà certaines prérogatives de son père qui mourut peu de temps après, en janvier 1325.

Conclusion

D'abord agent ou instrument des intérêts diplomatiques du roi et de la couronne, comme Denis lui-même l'avait été en tant qu'héritier auparavant, Alphonse devint ensuite, à sa majorité, un acteur plus impliqué dans les échanges en tant qu'héritier de la couronne, tout en restant soumis au contrôle direct de son père à travers ses officiers. Dans un troisième temps, d'autonomie évidente, sans pour autant jamais cesser d'agir en sa qualité de prince héritier, Alphonse développa une diplomatie de rupture et d'opposition à celle du roi, et fut à cette fin soutenue par la reine-mère.

La participation du prince portugais à la diplomatie, notamment à la diplomatie royale, obéissait à une double logique. Pour le roi, la participation indirecte ou directe de l'héritier servait à renforcer et à garantir la continuité de ses intérêts et de ses ambitions diplomatiques. Cela lui permettait par ailleurs de conditionner l'action du prince de manière favorable à ses intérêts. Pour Alphonse en revanche, la participation diplomatique était une forme d'éducation, un moyen de développer des contacts et des liens, une façon de consolider sa place sur la scène politique en tant que successeur. C'était aussi une capacité qu'il possédait en raison de sa qualité de fils et héritier du roi. De la sorte, même dans les moments de confrontation, il ne pouvait pas s'autonomiser complètement par rapport au souverain, son père.

Références bibliographiques

Sources

Sources manuscrites

Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón [ACA], Cancilleria [C], Cartas Reales [CR], Jaime II, n° 3249; 11420; 11527; 11861; 12448; 13022; 13442.

Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón [ACA], Cancilleria [C], Pergaminos, Jaime II, carp. 178, n. 2935.

Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón [ACA], Cancilleria [C], Registros [reg.] 140, 184, 238, 245-247, 334, 337.

Vatican, Archives Apostoliques du Vatican, Reg. Vat. 63, ep. 411 cur.

Sources imprimées

As gavetas da Torre do Tombo. vol. 9: *Gaveta 18, maços 7-13*. Éd. António da Silva Rego. Lisbonne: Centro de Estudos Históricos Ultramarinos, 1971.

Crónica de Portugal de 1419. Éd. Adelino de Almeida Calado. Aveiro: Universidade de Aveiro, 1998.

Crónica Geral de Espanha de 1344. 3^{ème} éd.. 4 vols. Éd. Luís Filipe Lindley Cintra. Lisbonne: Academia Portuguesa da História/Imprensa Nacional-Casa da Moeda, 2009.

Documentos de Bonifacio VIII (1294-1303) referentes a España. Éd. Santiago Domínguez Sánchez. León: Universidad de León, 2006.

Memorias de D. Fernando IV de Castilla. vol. 1. Éd. António Benavides. Madrid: Imprenta de José Rodríguez Biblioteca Digital de Castilla y León, 1860.

PINA, Rui de – *Crónica D. Dinis: segundo o códice inédito n° 891 da Biblioteca Pública Municipal do Porto seguida da versão actualizada da Edição Ferreiriana de 1726*. Porto: Livraria Civilização Editora, 1945.

Vida e milagres de dona Isabel, Rainha de Portugal: texto do século XIV restituído à sua presumível forma primitiva e acompanhado de notas explicativas. Éd. José Joaquim Nunes. Coimbra: Imprensa da Universidade, 1921.

Études

ANDRADE, Maria Filomena – *Isabel de Aragão. Rainha Santa e Mãe Exemplar*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2012.

ARIAS GUILLÉN, Fernando – "Family Matters: Marriage Strategy and the Strengthening of Royal Authority in Castile during the Reign of Alfonso XI (1312-1350)". *Viator* 47.1 (2016), pp. 293-311.

ARIAS GUILLÉN, Fernando – *The triumph of an accursed lineage. Kingship in Castile from Alfonso X to Alfonso XI (1252-1350)*. Abingdon: Routledge, 2021.

BARROS, Henrique da Gama – *História da administração pública em Portugal nos séculos XII a XV*. 1^{ère} éd., vol. 1, Lisbonne: Imprensa Nacional, 1885.

BARROS, Henrique da Gama – *História da Administração Pública em Portugal nos séculos XII a XV*. 2^{ème} éd., vol. 3. Lisbonne: Sá da Costa, 1946.

BENHAM, Jenny – *Peacemaking in the Middle Ages. Principles and practice*. Manchester, New York: Manchester University Press, 2011.

BROKE, Richard – *The medieval idea of marriage*. Oxford: Oxford University Press, 1989.

CHAPLAIS, Pierre – *English diplomatic practice in the Middle Ages*. Londres: Hambledon and London, 2003.

COELHO, Maria Helena da Cruz – "Esboço sobre a vida e obra da Rainha Santa Isabel". *Monumentos: Revista Semestral de Edifícios e Monumentos* 18 (2003), pp. 25-33.

COSTA, María-Mercedes – "Los reyes de Portugal en la frontera castellano-aragonesa (1304)". *Medievalia* 2 (1981), pp. 27-50.

DIAS, Nuno Pizarro – "Dinis e Isabel : uma difícil relação conjugal e política". *Revista Portuguesa de História* 31.2 (1996), pp. 129-165.

DIGGELMANN, Lindsay – "Marriage, peace, and enmity in the Twelfth century". *Common Knowledge* 22.2 (2016), pp. 237-255.

FERRER I MALLOL, Maria Teresa – "Notes sobre la conquesta del Regne de Múrcia per Jaume II (1296-1304)". In *Homenatge a la memoria del Prof. Dr. Emilio Saez (1917-1988). Aplec d'estudis dels seus deixebles i col.laboradors*. Barcelone: Institución Milá y Fontanals, 1989, pp. 27-44.

FERRER I MALLOL, Maria Teresa – *Entre la paz y la guerra: la Corona catalono-aragonesa y Castilla en la Baja Edad Media*. Barcelone: Editorial CSIC; Institución Milá y Fontanals, 2005.

GAIBROIS RIAÑO, Mercedes – *Historia del Reinado de Sancho IV de Castilla*. vol. 3. Madrid: Boletín Oficial del Estado, Real Academia de la Historia, 2019.

GIESEY, Ralph E. – *Le Rôle méconnu de la loi Salique. La succession royale xiv^e - xvi^e siècles*. Paris: Les Belles Lettres, 2006.

GOMES, Saul António – *Introdução à Sigilografia Portuguesa. Guia de Estudo*. Coimbra: Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra, 2008.

GONZÁLEZ JIMÉNEZ, Manuel – *Alfonso X el Sabio (1254-1282)*. Palencia: Diputación Provincial de Palencia y La Olmeda, Corona de España, Reyes de Castilla y León, 1993.

GONZÁLEZ JIMÉNEZ, Manuel – "Castilla y León en el siglo de los tratados: del tratado de Cabrerros al de Alcañices (1206-1297)". In BOLAÑOS DONOSO, Piedad; DOMÍNGUEZ GUZMÁN, Aurora; REYES PEÑA, Mercedes de los (éds.) – *Homenaje al profesor Klaus Wagner: geh hin und lerne*. vol. II. Séville: Universidad de Sevilla, 2007, pp. 635-656.

GONZÁLEZ MÍNGUEZ, César – *Fernando IV de Castilla (1295-1312)*. Gijón: Ediciones Trea, 2017.

HARTMANN, Florian – "Thronfolgen im Mittelalter zwischen Erbe und Wahl, zwischen Legitimität und Usurpation, zwischen Kontingenz und (konstruierter) Kontinuität". In BECHER, Matthias (éd.) – *Vorträge und Forschungen : Die mittelalterliche Thronfolge im europäischen Vergleich*. Ostfildern: Jan Thorbecke Verlag der Schwabenverlag AG, 2017, pp. 449-467.

História: Revista da Faculdade de Letras da Universidade do Porto, 1-2.15: *IV Jornadas Luso-Espanholas de História Medieval. As relações de fronteira no século de Alcañices* (1998).

HOMEM, Armando Luís Carvalho – "Um Aragonês na Corte Portuguesa: Estêvão da Guarda". In *Portugal nos Fins da Idade Média. Estado, Instituições, Sociedade Política*. Lisbonne: Livros Horizonte, 1990, pp. 57-92.

HOMEM, Armando Luís Carvalho – *O desembargo régio (1320-1433)*. Porto: Instituto Nacional de Investigação Científica, Centro de História da Universidade do Porto, 1990.

HUGHES, Diane Owen – "From brideprice to dowry in Mediterranean Europe". *Journal of Family History* 3 (1978), pp. 262-296.

KRÜGER, Karl Heinrich – "Herrschaftsnachfolge als Vater-Sohn-Konflikt". *Frühmittelalterliche Studien* 12 (1978), pp. 422-432.

LADERO QUESADA, Miguel Ángel – "La formación de la frontera de Portugal y el tratado de Alcañices (siglos XII-XIII)". *Boletín de la Real Academia de la Historia* 194.3 (1997), pp. 425-458.

LOPES, Fr. Fernando Félix – "Actividades pacificadoras de Santa Isabel de Portugal, nos dissídios entre Castela e Aragão, de 1300 a 1304". *Itinerarium* 3 (1967), pp. 33-78.

LOPES, Fernando Félix – "Santa Isabel de Portugal. A larga contenda entre el-rei D. Dinis e seu filho D. Afonso". *Itinerarium* 4.1 (1953), pp. 34-41.

LOPES, Fernando Félix – "Santa Isabel na contenda entre D. Dinis e o filho 1321-1322". *Lusitania Sacra* 8 (1967), pp. 57-80.

MARTÍN MARTÍN, José Luís – "La tierra de las "contienas" notas sobre la evolución de la raya meridional en la Edad Media". *Norba: Revista de História* 16.1 (1996), pp. 277-293.

MARTINS, Diana – "Unsettled Borders: The Treaty of Alcañices (1297), its Contestation Process in 1312, and its Consequences. A New Perspective". *MEMSA Journal* 4 (2022), pp. 47-66.

MARTINS, Diana – "Diplomatic Practices and Administration in Portugal between 1279 and 1325: The Reign of Dinis, a Cornerstone?". In FARIA, Tiago Viúla de (éd.) – *State-Making and Diplomacy in Europe, 1050-1550*. Coimbra: Imprensa da Universidade de Coimbra, 2024 (en cours d'impression).

MARTINS, Diana – "One Portuguese Rebel Heir: Arguments, Reasoning and Diplomatic Logics (1317-1324)". In JOBSON, Adrian; KERSEY, Harriet; MCKELVIE, Gordon (éds.) – *Rebellion in Medieval Europe*. Suffolk: Boydell and Brewer, 2024 (en cours d'impression).

MARTINS, Miguel – "Da Esperança a S. Vicente de Fora: Um percurso em torno de Estêvão da Guarda". *Cadernos do Arquivo Municipal (1ª série)* 3 (1999), pp. 10-60.

MASIÀ I DE ROS, Angels – *Relación castellano aragonesa desde Jaime II a Pedro el Ceremonioso*. vol. 1. Barcelona: Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1994.

MATTOSO, José – "A Guerra Civil de 1319-1324". *Portugal Medieval: novas interpretações*. Lisbonne: Imprensa Nacional / Casa da Moeda, 1984, pp. 293-308.

MEDINA GARCÍA, Eusebio – "Orígenes históricos y ambigüedad de la frontera hispano-lusa (La Raya)". *Revista de estudios extremeños* 62.2 (2006), pp. 713-723.

MORATO, Francisco Manoel Trigoso de Aragão – "Memoria sobre os escrivães da puridade dos reis de Portugal e do que a este officio pertence". *Memórias da Academia Real das Sciencias de Lisboa* 12.1 (1837), pp. 153-218.

NARBONA VIZCAÍNO, Rafael (éd.) – *La Mediterrània de la Corona d'Aragó (segles XIII-XVI). VII Centenari de la Sentència Arbitral de Torrellas (1304-2004). XVIII Congrès d'Història de la Corona d'Aragó (València, 2004)*. Valence : Universitat de València; Fundació Jaume II el Just, 2005.

NETO, Cláudio – "'Pois cata per u m'espeite" (B 1314;V 919): The Order of Alcântara and the Luso-Castilian war of 1336-1338". In FERNANDES, Isabel Cristina Ferreira (éd.) – *Entre Deus e o Rei: O mundo das Ordens Militares*. vol. 1. Palmela: Município de Palmela; GEsOS, 2018, pp. 455-468.

NOGUEIRA, Bernardo Sá – "Why was it nearly forgotten? The 1304 Agreda Treaty between Fernando IV of Castile and Jaume II of Aragon". *e-JPH* 10.2 (2012), pp. 1-21.

O Tratado de Alcanices e a importância histórica das terras de Riba Côa: Actas do Congresso Histórico Luso-Espanhol. Lisbonne: Universidade Católica Portuguesa, 1998.

OLIVEIRA, Ana Rodrigues – *A criança na sociedade medieval portuguesa: modelos e comportamentos*. Lisbonne: Teorema, 2007.

OLIVEIRA, António Resende de; MONTEIRO, João Gouveia; ANTUNES, José – "Conflitos Políticos no Reino de Portugal entre a Reconquista e a Expansão. Estado da Questão". *Revista de História das Ideias* 6 (1984), pp. 25-160.

PARDAL, Diana Sousa Costa – *A diplomacia hispânica medieval: tratados de paz e de fronteira entre 1065 e 1312*. Porto: Universidade do Porto, 2020. Master Thesis.

PÉQUIGNOT, Stéphane – *Au nom du roi: Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*. Madrid: Casa de Velázquez, 2009.

PIZARRO, José Augusto de Sotto Mayor – *D. Dinis*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2005.

POWER, David – *The Norman frontier in the Twelfth and Early Thirteenth centuries*. Cambridge: Cambridge University Press, 2004.

RODRIGUES, Ana Maria S. A. – "Casamentos régios da Idade Média: um feixe de problemas". In RODRIGUES, Ana Maria S. A.; SILVA, Manuela Santos; FARIA, Ana Leal de (éds.) – *Casamentos da Família Real Portuguesa: Diplomacia e Cerimonial*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2017, pp. 35-56.

SÁNCHEZ HERRERO, José (éd.) – *El Tratado de Alcañices. Ponencias y comunicaciones de las Jornadas conmemorativas del VII centenario del Tratado de Alcañices (1297-1997)*. Zamora: Fundación Rei Afonso Henriques, 1999.

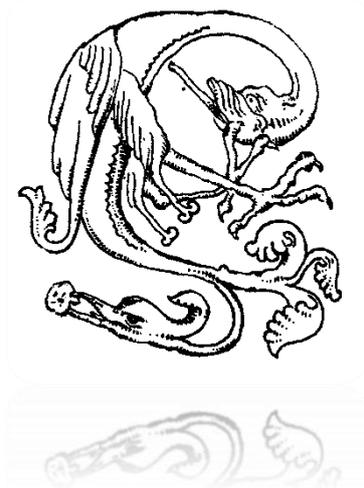
SOUSA, Bernardo Vasconcelos e – *D. Afonso IV*. Lisbonne: Círculo de Leitores, 2005.

VAIRO, Giulia Rossi – "Isabelle d'Aragon, reine du Portugal, «constructrice de la paix» durant la guerre civile (1317-1322)? Étude critique des sources portugaises et des Regesta Vaticana". In SOT, Michel (éd.) – *Médiation, paix et guerre au Moyen Âge. Actes du 136e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, «Faire la guerre, faire la paix» (Perpignan, 2011)*. Paris: Editions du CTHS, 2012, pp. 97-107.

WEILER, Björn, "Kings and Sons: Princely Rebellions and the Structures of Revolt in Western Europe, c.1170-c.1280". *Historical Research* 82.215 (2009), pp. 17-40.

COMO CITAR ESTE ARTIGO | HOW TO QUOTE THIS ARTICLE:

MARTINS, Diana – “De l'obéissance à la révolte ? L'Action diplomatique d'Alphonse, prince héritier de Denis du Portugal (1291-1325)”. *Medievalista* 36 (Julho – Dezembro 2024), pp. 195-225. Disponível em <https://medievalista.iem.fcsh.unl.pt>.



Esta revista tem uma Licença [Creative Commons - Atribuição-NãoComercial 4.0 Internacional](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).